



BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DES ENTREPRISES AGRICOLES (ACSE)

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse principalement aux titulaires d'un bac technologique STAV, d'un bac scientifique ou d'un bac professionnel dans le secteur agricole.

L'inscription s'effectue sur le site national www.parcoursup.fr à partir de mi-janvier à mi-mars.

Il est important de prendre contact avec l'établissement soit à l'occasion des forums ou lors des journées portes ouvertes (dates disponibles sur le site).

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation s'appuie beaucoup sur des cas concrets, des visites d'exploitations, des études de groupe en collaboration avec les groupes de développement. Elle met en avant une approche pluridisciplinaire et favorise l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité, notamment celle d'un chef d'exploitation agricole.

Chaque étudiant effectue 13 semaines de stages en France ou/et à l'étranger (Nouvelle-Zélande, Québec, Suisse, Amérique du Sud...). Un stage collectif à l'étranger est organisé dans le courant de la 1^{re} année.

La formation est organisée en modules :

RÉPARTITION HORAIRE HEBDOMADAIRE

MODULES DOMAINE COMMUN À TOUS LES BTSA		HORAIRE GLOBAL SUR LES 2 ANS
M11	Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 h
M21	Organisation économique, sociale et juridique	87 h
M22	Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h
M23	Langue vivante	116 h
M31	Éducation physique et sportive	87 h
M41	Traitement de données	72,5 h
M42	Technologies de l'information et du multimédia	43,5 h

suite →

Quel métier après le BTSA ACSE ?

- Les BTSA ACSE poursuivent pour une part en licences professionnelles ou en certificat de spécialisation.
- Une partie importante s'installe et devient agriculteurs après un passage assez fréquent en tant que salarié.
- Une autre partie assure du conseil ou des prestations pour le milieu agricole.



Des étudiants qui réussissent à l'examen...

84% en 2022.



BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DES ENTREPRISES AGRICOLES (ACSE)

MODULES ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL		HORAIRE GLOBAL SUR LES 2 ANS
M51	Diversité des agricultures et politiques publiques	87 h
M52	Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial	43,5 h
M53	Gestion économique et financière de l'entreprise agricole	159,5 h
M54	Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	72,5 h
M55	Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	43,5 h
M56	Stratégie de l'entreprise agricole	29 h
M57	Caractériser un agroécosystème	87 h
M58	Conduite de systèmes biotechniques	232 h
M59	Construction d'un système biotechnique innovant	58 h
M61	Stage(s)	12 à 16 sem.
	Modules d'Initiative Locale (MIL)	87 h
	Activités pluridisciplinaires	175 h

La restauration et l'hébergement (en général, en chambre individuelle ou double) sont possibles au lycée.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour l'obtention de l'examen, deux groupes d'épreuves sont organisés :
 → Des contrôles en cours de formation dans toutes les matières sur les deux ans de formation, comptant pour 50 % de la moyenne finale,
 → Des épreuves terminales organisées en fin de formation : une épreuve d'expression écrite et culture socio-économique (coef. 6) et une épreuve interrogative (évaluée en deux sous-épreuves (dossier de stage (coef. 8) et SPS (Situations Professionnelles Significatives - coef. 4)) à caractère technique, scientifique et professionnel.

Il est possible de rester les week-ends et les petites vacances.

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le BTSA ACSE est une formation qualifiante permettant d'accéder à l'emploi (90 % d'insertion).

Le titulaire du BTSA ACSE est formé au diagnostic de l'exploitation au niveau technique (animal et végétal), économique, comptable et de gestion.
 Il peut donc accéder à des emplois variés :
 → Exploitant agricole,
 → Animateur d'organisme agricole (après une poursuite d'études éventuellement),
 → Conseiller agricole et de gestion (après une poursuite d'études éventuellement),
 → Technicien agricole ou technico-commercial (après une poursuite d'études éventuellement).

Les activités sportives et culturelles et le foyer des jeunes sont reconnus comme un point fort du lycée.

Le foyer est géré par l'ALESa avec babyfoot, tables de ping-pong, billard, salle télé grand écran, des espaces jeux calmes et de discussion...

Ce diplôme permet également de poursuivre des études : certificats de spécialisation, licences professionnelles, éventuellement classe préparatoire post-BTS pour accès aux écoles d'ingénieurs.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 LEGTA de BESANÇON

2, rue des Chanets
 25410 Dannemarie-sur-Crète
 Tél. : 03 81 58 61 41 - Fax : 03 81 58 61 83
 E-mail : legta.besancon@educagri.fr
 Site : granville.educagri.fr



**LYCÉE GRANVELLE
 DANNEMARIE-
 SUR-CRÈTE**

